

États financiers

# **CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS**

Exercice terminé le 31 mars 2022



# **CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS**

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Produits de subventions et contributions et ententes de services	21
Annexe - Triptyque	22
Annexe - Refuge et action itinérance	23
Annexe - Rose des Vents	24
Annexe - Triptyque II	25
Annexe - Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet	26

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

## Aux membres de Centre aide et prévention jeunesse de Lévis

### *Opinion avec réserves*

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre aide et prévention jeunesse de Lévis (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserves*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, contributions et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer leur exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges et à l'actif net.

L'organisme n'a pas présenté à court terme un emprunt renégociable en septembre 2022, car il est d'avis que cet emprunt sera renouvelé sur une base à long terme avant la fin du prochain exercice ou que le créancier n'exigera pas le remboursement de cet emprunt au cours du prochain exercice. Selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, cet emprunt devrait être présenté dans le passif à court terme. Si cet emprunt avait été présenté à court terme, le passif à court terme aurait été augmenté de 53 517 \$ et la dette à long terme diminuée d'autant.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.



*Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de ces états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de ces états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel en faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de ces états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*<sup>1</sup>

LEMIEUX NOLET  
comptables professionnels agréés  
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)  
Le 6 juin 2022

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A115483



# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de la situation financière

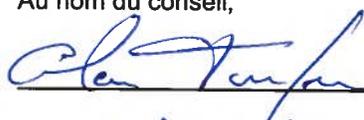
31 mars 2022

	2022	2021
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	741 329 \$	638 594 \$
Encaisse réservée	91 304	113 352
Débiteurs (note 4)	19 321	12 149
Subventions à recevoir	70 253	100 105
Frais payés d'avance	826	302
Subvention à recevoir encaissable à moins d'un an	46 364	43 120
	<u>969 397</u>	<u>907 622</u>
Subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications du Québec, 5,07 %, encaissable jusqu'en septembre 2024 par versements semestriels de 25 944 \$ incluant les intérêts	74 047	114 399
Immobilisations corporelles (note 5)	2 672 155	2 744 656
	<u>3 715 599 \$</u>	<u>3 766 677 \$</u>

	2022	2021
<b>Passif et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	154 224 \$	165 225 \$
Produits reportés (note 8)	154 189	185 987
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	74 521	222 013
	<u>382 934</u>	<u>573 225</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	1 725 924	1 638 189
Dette à long terme (note 10)	974 622	1 085 481
	<u>3 083 480</u>	<u>3 296 895</u>
Actif net		
Grevé d'affectations internes (note 11)	311 125	148 844
Investi en immobilisations	17 480	15 586
Non grevé d'affectations	303 514	305 352
	<u>632 119</u>	<u>469 782</u>
	<u>3 715 599 \$</u>	<u>3 766 677 \$</u>

Engagements (note 12)

Au nom du conseil,

 , administrateur

 , administrateur

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Subventions et contributions (annexe)	798 711 \$	870 427 \$
Ententes de services (annexe)	189 082	114 136
Dons et contributions	31 811	10 800
Autres	8 834	6 420
Triptyque (annexe)	60 960	74 400
Refuge et action itinérance (annexe)	15 054	17 861
Rose des Vents (annexe)	102 354	101 728
Triptyque II (annexe)	65 705	63 675
Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet (annexe)	45 152	30 140
	<b>1 317 663</b>	<b>1 289 587</b>
<b>Charges</b>		
Salaires	504 746	443 919
Avantages sociaux	92 535	68 890
Sous-traitance	4 000	4 580
Sous-traitance VCS SRA	142 764	151 855
Déplacements	4 750	5 239
Entretien et réparations	6 752	13 476
Perfectionnement et formation	1 801	734
Publicité	3 642	4 955
Activités jeunesse	5 968	4 424
Activités VCS SRA	33 726	60 390
Dépenses COVID-19 (CISSS)	-	6 919
Unité mobile	6 305	1 873
Contribution - Organisme sous contrôle commun	20 000	-
Amortissement du mobilier et équipement	264	604
Amortissement du matériel informatique	1 408	1 128
Amortissement du matériel roulant	2 304	2 304
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 020)	(1 026)
Télécommunications	104	924
Téléphonie mobile	10 125	10 200
Dépenses COVID-19 (Projet 12002)	-	9 728
Papeterie et dépenses de bureau	8 799	9 846
Loyer	15 600	15 600
Sous-traitance Fiducie volontaire	5 683	4 838
Visage du logement communautaire	8 677	896
Honoraires	11 686	7 006
Intérêts et frais bancaires	2 556	601
Triptyque (annexe)	18 109	34 639
Refuge et action itinérance (annexe)	22 472	25 903
Rose des Vents (annexe)	110 302	104 768
Triptyque II (annexe)	59 475	66 955
Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet (annexe)	51 793	34 471
	<b>1 155 326</b>	<b>1 096 639</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>162 337 \$</b>	<b>192 948 \$</b>



# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	162 337 \$	192 948 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	90 955	86 434
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(54 839)	(50 780)
	198 453	228 602
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	(20 643)	8 919
	177 810	237 521
<b>Activités d'investissement</b>		
Encaissement de la subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec	37 108	69 135
Acquisition d'immobilisations corporelles	(18 454)	(299 593)
	18 654	(230 458)
<b>Activités de financement</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	142 574	170 052
Dette à long terme	-	160 000
Remboursement de la dette à long terme	(258 351)	(66 130)
	(115 777)	263 922
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	80 687	270 985
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	751 946	480 961
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	832 633 \$	751 946 \$

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

---

## 1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de prévenir la délinquance dans le milieu choisi, en y améliorant la qualité de vie, dans le but d'amener les jeunes et les parents concernés à choisir des moyens plus satisfaisants et plus sains pour leur développement global et individuel.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

De plus, la trésorerie, qui est réservée pour les projets Triptyque II, Triptyque et Refuge et pour laquelle l'organisme doit obtenir une autorisation de la Société d'habitation du Québec avant d'effectuer un déboursé, est présentée distinctement dans l'actif à court terme.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Immeubles	40 ans
Améliorations et rénovations majeures des immeubles	10 ans
Mobilier et équipement	5 et 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans

L'oeuvre d'art est comptabilisée à sa juste valeur.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède leur valeur de remplacement. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur de remplacement.

### Constatation des produits

#### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

#### *Prestation de services*

Les produits provenant des ententes de services sont comptabilisés lorsque le service est rendu.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Produits locatifs*

Les produits locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

### **Ventilation des charges**

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées selon les diverses activités :

- Fonctionnement
- Triptyque
- Refuge et action itinérance
- Rose des Vents
- Triptyque II
- Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet

À la demande de la Société d'habitation du Québec, seuls les salaires et avantages sociaux administratifs sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque activité. Les honoraires professionnels sont ventilés selon le travail estimé pour les différentes activités. Les autres charges sont imputées à l'activité auxquelles elles se rapportent.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

---

## 3. Modification de méthode comptable :

### **Instruments financiers - Instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés**

L'organisme a adopté les modifications au chapitre 3856 - Instruments financiers, relatives à la comptabilisation des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Ces nouvelles exigences prévoient principalement qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué de la dépréciation, ou la juste valeur.

Conformément aux dispositions transitoires, de tels instruments financiers qui existent à la date de première application, soit le 1er janvier 2021, sont évalués comme suit : le coût d'un instrument assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif, soit le 1er janvier 2020. Le coût d'un instrument qui n'est pas assorti de modalités de remboursement est réputé correspondre à sa valeur comptable selon les états financiers de la société, déduction faite des pertes de valeur, à cette même date.

L'adoption de ces nouvelles exigences n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

## 4. Débiteurs

	2022	2021
Sommes à recevoir	15 141 \$	5 614 \$
Taxes à la consommation à recouvrer	4 180	6 535
	<b>19 321 \$</b>	<b>12 149 \$</b>

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

## 5. Immobilisations corporelles

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	127 354 \$	- \$	127 354 \$	127 354 \$
Immeubles	3 104 333	632 925	2 471 408	2 537 294
Améliorations et rénovations majeures des immeubles	10 802	2 700	8 102	9 182
Mobilier et équipement	277 404	232 590	44 814	48 324
Matériel informatique	69 216	64 336	4 880	4 601
Matériel roulant	11 549	4 608	6 941	9 245
Oeuvre d'art	8 656	-	8 656	8 656
	3 609 314 \$	937 159 \$	2 672 155 \$	2 744 656 \$

## 6. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.

## 7. Crédoiteurs

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	63 480 \$	67 105 \$
Salaires et vacances	67 013	75 688
Sommes à remettre à l'État	23 731	22 432
	154 224 \$	165 225 \$

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

## 8. Produits reportés

Les produits reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent ou à remettre à des organismes tiers dans le cadre d'ententes de service. Les variations survenues dans le solde des produits reportés sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	185 987 \$	117 378 \$
Montants encaissés	251 173	645 755
Montants constatés à titre de produits	(282 971)	(577 146)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>154 189 \$</b>	<b>185 987 \$</b>

## 9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions reçues pour l'acquisition des immeubles, du mobilier et équipement, du matériel informatique ainsi que les améliorations et rénovations majeures des immeubles. Les apports sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes.

	2022	2021
Solde au début	1 638 189 \$	1 518 917 \$
Apports de l'exercice		
328 Marie-Rollet	131 574	154 972
Mobilier et équipements	11 000	11 280
Matériel roulant	-	3 800
Amortissement des apports reportés	(54 839)	(50 780)
<b>Solde à la fin</b>	<b>1 725 924 \$</b>	<b>1 638 189 \$</b>

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

## 10. Dette à long terme

	2022	2021
Emprunt remboursé au cours de l'exercice	- \$	157 685 \$
Emprunt, 5,07 %, remboursable jusqu'en mars 2025 par versements semestriels de 25 944 \$ incluant les intérêts, garanti par la subvention à recevoir accordée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec	140 360	183 588
Emprunt, 3,27 %, remboursable jusqu'en septembre 2037 par versements mensuels de 386 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 670 961 \$, renégociable en septembre 2022	56 349	59 103
Emprunt, 2,38 %, remboursable jusqu'en mars 2051 par versements mensuels de 3 527 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 1 209 363 \$, renégociable en mars 2026	852 434	907 118
	1 049 143	1 307 494
Dette à long terme échéant à moins d'un an	74 521	222 013
	974 622 \$	1 085 481 \$

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices, tenant compte du renouvellement de l'emprunt aux mêmes conditions en septembre 2022, sont : 2023 - 74 521 \$; 2024 - 77 579 \$; 2025 - 78 015 \$; 2026 - 31 430 \$ et 2027 - 32 217 \$.

## 11. Actif net grevé d'affectations internes

### ACL 0131 - Triptyque

Des montants de 2 100 \$, 500 \$ et 212 \$ (2021 - 2 100 \$, 500 \$ et 212 \$) ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Triptyque - restauration à la réserve immobilière, à la réserve mobilière ainsi qu'à la réserve de gestion hypothécaire. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2022, le solde de l'actif net affecté pour le Triptyque est de 31 776 \$ (2021 - 28 964 \$).

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

---

## 11. Actif net grevé d'affectations internes (suite)

### ACL 0359 - Refuge et action itinérance

Des montants de 900 \$ et 2 819 \$ (2021 - 900 \$ et 2 819 \$) ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Refuge et action itinérance à la réserve immobilière et à la réserve mobilière. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2022, le solde de l'actif net affecté pour le Refuge et action itinérance est de 22 607 \$ (2021 - 18 888 \$).

### ACL 00731 - Triptyque II

Des montants de 2 000 \$ et 1 750 \$ (2021- 2 000 \$, 1 750 \$ et 4 331 \$) ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Triptyque II à la réserve immobilière et à la réserve mobilière. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2022, le solde de l'actif net affecté pour le Triptyque II est de 34 708 \$ (2021 - 30 958 \$).

### Rose des vents

Le conseil d'administration a affecté en mai 2015 un montant de 12 000 \$ dans le but de remplacer le mobilier des logements de la Rose des vents. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. L'organisme a découvert qu'un solde de 6 034 \$ n'avait jamais été utilisé en 2020 ayant nécessité un redressement de l'actif net du 31 mars 2020. Au 31 mars 2022, le solde de l'actif net affecté pour la Rose des vents est de 6 034 \$ (2021 - 6 034 \$).

### 328 Marie-Rollet

Le conseil d'administration a affecté en novembre 2020 des montants de 1 000 \$ à la réserve mobilière et immobilière respectivement dans le but de prévenir les coûts futurs. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 31 mars 2022, le solde de l'actif net affecté pour le 328 Marie-Rollet est de 4 000 \$ (2021 - 2 000 \$).

### Affectation d'origine interne

Le conseil d'administration a affecté pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 un montant additionnel de 150 000 \$ pour des travaux de réfection sur un immeuble et pour l'acquisition d'un véhicule (2021 - 62 000 \$ pour des projets de rénovations et la mise à niveau des systèmes informatiques). L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 31 mars 2022, le solde de l'actif net grevés d'affectations internes est de 212 000 \$ (2021 - 62 000 \$).

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

## 12. Engagements

En novembre 2020, l'organisme a signé un contrat de location pour un chauffe-eau ainsi qu'un contrat de service pour l'entretien de celui-ci d'une durée de 10 ans pour un montant de 20 322 \$. Au 31 mars 2022, une somme de 1 891 \$ a été payée relativement à ce contrat. Les versements pour les cinq prochains exercices sont : 2023 à 2027 - 2 032 \$ par année.

L'organisme a signé des contrats de location pour des appartements en vertu de baux venant à échéance du 30 septembre 2022 au 30 juin 2023. Les loyers minimaux futurs nets de l'aide financière de la Société d'habitation du Québec totalisent 28 512 \$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices : 2023 - 25 863 \$ et 2024 - 2 649 \$.

## 13. Flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement est constituée de :

	2022	2021
Débiteurs	(7 172) \$	1 556 \$
Subventions à recevoir	29 852	(100 105)
Frais payés d'avance	(524)	(113)
Créditeurs	(11 001)	38 972
Produits reportés	(31 798)	68 609
	(20 643) \$	8 919 \$

b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :

	2022	2021
Encaisse	741 329 \$	638 594 \$
Encaisse réservée	91 304	113 352
	832 633 \$	751 946 \$

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

---

## 14. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2022.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de sa dette à long terme.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à un risque de juste valeur en ce qui concerne les emprunts à long terme à taux d'intérêt fixe et à un risque de trésorerie en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux d'intérêt variable.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

## 15. Opérations entre apparentés

L'organisme est apparenté à la Maison des jeunes Défi-Ados et à Espace jeunesse Espéranto; deux organismes sous contrôle commun. L'organisme a réalisé les opérations suivantes :

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Ententes de services		
Maison des jeunes Défi-Ados	117 785 \$	94 136 \$
Espace jeunesse Espéranto	8 000	8 000
	<b>125 785 \$</b>	<b>102 136 \$</b>
<b>Charges</b>		
Contributions		
Maison des jeunes Défi-Ados	20 000 \$	- \$
Papeterie et dépenses de bureau		
Espace jeunesse Espéranto	980	655
	<b>20 980 \$</b>	<b>655 \$</b>

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue par les apparentés.

Une somme à recevoir de Maison des jeunes Défi-Ados de 0 \$ (2021 - 5 630 \$) est incluse dans les débiteurs.

## 16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Produits de subventions et contributions et ententes de services

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>Subventions et contributions</b>		
Centraide	61 530 \$	42 032 \$
Ville de Lévis	186 756	183 633
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches - PSOC	184 094	188 042
Entente Canada-Québec - Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches - VCS (Tous pour Toit)	249 452	289 047
Entente Canada-Québec - Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches - VCS (Hébergement transitoire)	42 703	42 703
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches - Fonds d'aide d'urgence COVID-19	1 327	21 119
Entente Canada Québec - Fonds d'aide d'urgence Itinérance (VCS- Projet 12002)	-	6 867
Entente Canada Québec - Fonds d'aide d'urgence Itinérance (VCS - Projet 12002-D)	1 073	-
Entente Canada Québec - Fonds d'aide d'urgence Itinérance (VCS - Projet 12002-C)	30 762	4 838
Gouvernement du Canada - EEC	8 661	8 421
Centre de transformation du logement communautaire (Visage du logement communautaire)	8 677	1 083
MRC des Appalaches - PAGIEPS	23 676	59 475
Autres subventions	-	23 167
	<b>798 711 \$</b>	<b>870 427 \$</b>
<b>Ententes de services</b>		
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	30 000 \$	30 000 \$
Alliance Jeunesse - Prévention dépendance	46 499	-
Au Bercaill - Jasons vaccination - Sensibilisation à la vaccination	4 798	-
Organismes sous contrôle commun	107 785	84 136
	<b>189 082 \$</b>	<b>114 136 \$</b>

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Triptyque

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Loyers	60 960 \$	74 400 \$
<b>Charges</b>		
Salaires	3 500	2 975
Avantages sociaux	630	462
Déplacements	975	975
Sous-traitance	800	430
Entretien et réparations	4 450	7 174
Fournitures	74	137
Électricité	7 640	8 754
Télécommunications	750	750
Papeterie et dépenses de bureau	125	125
Créances douteuses	266	-
Amortissement de l'immeuble	21 168	21 168
Amortissement du mobilier et équipement	2 062	1 071
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(18 671)	(18 258)
Honoraires	2 100	2 040
Frais bancaires	35	35
Intérêts de la dette à long terme (produits d'intérêts)	(7 795)	6 801
	18 109	34 639
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>42 851 \$</b>	<b>39 761 \$</b>

À la demande de la Société d'habitation du Québec, les salaires des intervenants ne sont pas pris en compte.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Refuge et action itinérance

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Contributions des résidents	15 054 \$	17 861 \$
<b>Charges</b>		
Salaires	775	720
Avantages sociaux	140	112
Déplacements	975	975
Sous-traitance	-	510
Entretien et réparations	2 470	4 660
Électricité	11 399	11 962
Fournitures	73	387
Télécommunications	1 890	2 435
Créances douteuses	631	-
Amortissement de l'immeuble	17 304	17 304
Amortissement du mobilier et équipement	1 204	867
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(16 524)	(16 104)
Honoraires	2 100	2 040
Frais bancaires	35	35
	22 472	25 903
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(7 418) \$</b>	<b>(8 042) \$</b>

À la demande de la Société d'habitation du Québec, les salaires des intervenants ne sont pas pris en compte.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Rose des Vents

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	54 951 \$	54 721 \$
Contributions des résidents	47 403	47 007
	<u>102 354</u>	<u>101 728</u>
<b>Charges</b>		
Salaires	62 965	61 504
Avantages sociaux	10 074	9 545
Déplacements	680	425
Fournitures	820	979
Loyer	30 204	27 588
Activités	2 240	1 945
Télécommunications	1 513	1 866
Papeterie et dépenses de bureau	460	328
Créances douteuses	758	-
Amortissement du mobilier et équipement	1 344	1 344
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(756)	(756)
	<u>110 302</u>	<u>104 768</u>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<b>(7 948) \$</b>	<b>(3 040) \$</b>

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Triptyque II

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Loyers	65 705 \$	63 675 \$
<b>Charges</b>		
Salaires	2 150	1 975
Avantages sociaux	387	307
Déplacements	200	200
Sous-traitance	-	430
Entretien et réparations	2 187	2 050
Électricité	4 915	4 951
Télécommunications	375	375
Créances douteuses	-	691
Amortissement de l'immeuble	35 712	35 712
Amortissement du mobilier et équipement	2 964	2 964
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(13 128)	(13 128)
Honoraires	2 100	2 040
Frais bancaires	35	35
Intérêts de la dette à long terme	21 578	28 353
	59 475	66 955
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>6 230 \$</b>	<b>(3 280) \$</b>

À la demande de la Société d'habitation du Québec, les salaires des intervenants ne sont pas pris en compte.

# CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Logement famille, Carpe Diem et 328 Marie-Rollet

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>Produits</b>		
Loyers	21 152 \$	6 140 \$
Subvention - Ville de Lévis	24 000	24 000
	<u>45 152</u>	<u>30 140</u>
<b>Charges</b>		
Salaires	23 922	15 918
Avantages sociaux	3 827	2 470
Déplacements	500	55
Location Énergir	2 336	-
Entretien et réparations	140	-
Électricité	5 276	2 955
Fournitures	55	59
Loyer	10 383	9 003
Télécommunications	3 100	1 525
Amortissement de l'immeuble	4 357	1 106
Amortissement du mobilier et équipement	864	862
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(4 740)	(1 508)
Intérêts de la dette à long terme	1 773	2 026
	<u>51 793</u>	<u>34 471</u>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<u>(6 641) \$</u>	<u>(4 331) \$</u>



Lévis : 418 833-2114  
Donnacona : 418 285-2779  
Saint-Georges : 418 228-0024

Québec : 418 659-7374  
Lac-Etchemin : 418 625-1991  
Sans frais : 1 866 833-2114

[www.lemieuxnolet.ca](http://www.lemieuxnolet.ca)  
[courrier@lemieuxnolet.ca](mailto:courrier@lemieuxnolet.ca)